

Nouvelles de l'Isle de France
Challan de Belval à Turgot, le 18 juillet 1773

Un document des Archives Nationales. Fonds Turgot, 745AP/53. Dossier 2.

A l'Isle de France le 18 juillet 1773, par le vaisseau le *Triton*

M. Turgot, intendant à Limoges

Monsieur,

Je pense que M. Poivre doit être arrivé depuis environ 3 ou 4 mois en France, à en juger par l'époque de son départ du cap de Bonne-Espérance où il avait fait relâche. Il aura sûrement eu l'honneur de vous voir si vous vous êtes trouvé à Paris à son arrivée, il vous aura appris de vive voix ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer par ma lettre du 18 octobre dernier sur la manière dont M. Maillart m'a reçu malgré votre recommandation et celle du Ministre. Depuis ce temps je suis resté fort retiré sur l'habitation que j'ai acquise, à la culture de laquelle je donne tous mes soins en attendant que M. Poivre, de concert avec vous et mes autres protections ayez décidé le Ministre à m'accorder la faveur qui lui avait été demandée par M. Poivre durant son administration.

J'avais pressenti ce qui m'est arrivé lorsque j'ai [su] que le successeur de M. de Chanvalon venait relever M. Poivre. Il est arrivé ici avec des préventions contre moi les plus injustes. Si M. de Boynes qui n'a suspendu l'effet de sa bonne volonté ne se décidait que sur le compte qu'il a chargé M. Maillart de lui rendre de ma conduite, je n'ai rien à espérer. Mais je trouve toute ma consolation dans l'espérance où je suis, Monsieur, que vous voudrez bien faire revenir le Ministre des impressions qu'on ne manquera pas de lui inspirer contre moi : personne n'est plus à portée que vous de lui donner l'assurance que j'ai tenu à Cayenne une conduite irréprochable, et que M. Poivre sur celle que j'ai tenue dans cette île. C'est cependant de cette conduite dont se plaindra M. Maillart, en n'articulant pour toutes preuves que des on-dit, c'est là le langage qu'il m'a tenu lui-même dans les différentes entrevues que j'ai eues avec lui. Il n'a voulu faire aucune attention aux témoignages de M. Poivre et encore moins à ma justification renfermée dans le mémoire que je lui remis avant le départ de M. Poivre et dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer copie avec les notes en marge de M. Poivre.

Ma position actuelle me prive, Monsieur, de l'avantage de pouvoir vous envoyer le cristal que vous m'avez témoigné désirer. J'en ai deux gros blocs dont l'un pèse environ 500 livres et l'autre 200. Je les destine pour vous et M. votre frère, il serait bon que vous voulussiez demander un ordre au Ministre pour que j'aie la faculté de les faire embarquer sur un des vaisseaux qui partira pour France : il suffit que l'on sache que M. Maillart est prévenu contre moi pour que les officiers de vaisseaux se refusent à recevoir sur leurs bâtiments les envois que je voudrais faire en France en ce genre. Sous le ministère de M. de Praslin il y a eu de semblables ordres adressés pour des personnes chargées ici de faire des collections d'histoire naturelle.

Je pense que M. Poivre aura reçu bon accueil du Ministre et [dénoncé] le plan qu'on avait formé en France en son absence de faire regarder son administration comme vicieuse. Il a par devers lui des pièces plus que suffisantes pour faire taire la calomnie, et quelque effort qu'on ait pu faire pour rendre sa réputation douteuse, il ne sera pas embarrassé de la mettre au jour. On a bien de la supériorité contre ses ennemis quand on a la tranquillité de sa propre conscience, et la vérité à opposer au mensonge.

Nous avons essuyé le 9 avril dernier un ouragan plus violent que les deux de l'année dernière. Tous les vaisseaux de la rade qui heureusement étaient en petit nombre ont échoué, plusieurs ont été perdus. Nous nous sommes vus à la veille d'éprouver une famine générale : ce fléau eut été certain sans la prévoyance de M. Poivre qui lors des deux coups de vent de l'année dernière fit des marchés avec différents armateurs pour faire venir des riz de l'Inde et des blés du Cap. Tous ces approvisionnements sont arrivés à temps et la colonie est aujourd'hui très abondamment pourvue en vivres.

Les plants d'épicerie que M. Poivre a fait introduire réussissent au mieux. J'ai été plusieurs fois visiter ceux qu'il cultivait dans son jardin qu'il a vendu au Roi, il n'est pas de plant naturel au pays dont la végétation soit plus active. J'ai sur ma petite habitation un plant de géroflier que M. Poivre m'a donné, qui n'avait que deux feuilles quand je l'ai reçu. Il en a aujourd'hui vingt-six et sa tige grossit à vue d'œil. Il eut été à souhaiter qu'il eut bien voulu m'en donner davantage, il était bien certain que personne n'étant plus intéressé à sa gloire que moi, j'aurais donné tous mes soins à leur culture.

On a su ici qu'il doit se former une nouvelle Compagnie des Indes, si cela était, je préférerais d'être utilement employé d'une manière convenable dans cette île sous les ordres de cette Compagnie que de servir sous ceux de M. Maillart qui, quelque soit mon activité et mon zèle pour le travail, me verra toujours de mauvais œil.

Je suis avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant
serviteur.

Challan de Belleval

* * *